




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110926-16746-DE-1-1_0
Date de signature : 28/09/11
Date de réception : mercredi 28 septembre 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRASPASSE POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.993**

Séance publique du

26 septembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : CULTURE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION "GROUPEMENT
UNI DES GALERIES INDEPENDANTES" (GUDGI)**

Le 26/09/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 20/09/2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Victor TONIN, M. Christian LOUIT à M. Stéphane PAOLI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, Mme Catherine SILVESTRE à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Henri MATAS, Mme Liliane PIERRON

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Michèle JONES donne lecture du rapport ci-joint.



07.09

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction de la Culture

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26/09/11

RAPPORTEUR : Mme Michèle JONES

Politique Publique : DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : CULTURE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION "GROUPEMENT UNI DES GALERIES INDEPENDANTES" (GUDGI) - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

L'association "Groupement Uni des Galeries Indépendantes (GUDGI)" fédère et rassemble les galeries de la ville d'Aix-en-Provence et de la région autour d'événements en lien avec les politiques et les acteurs culturels du territoire.

Pour ce faire, l'Association organise des manifestations comme "Aix Itinéraires de l'Art", "le Printemps des Galeries" qui, sous forme de parcours dans les rues aixoises et d'animations dans les galeries, participent à la promotion de l'art contemporain notamment dans le domaine de la peinture et de la sculpture. Cette association participe également aux événements organisés par la Ville.

Pour permettre le bon déroulement des manifestations de ce collectif de galeries, je vous propose d'allouer à l'association "Groupement Uni des Galeries Indépendantes (GUDGI)" une subvention complémentaire de 5 000€.

association (9233 – 6574 - 3513)	dotation 2009	dotation 2010	obtenu 2011	proposition 2011	total 2011
Groupement Uni des Galeries Indépendantes (GUDGI)	5 000	2 100	5 000	5 000	10 000

Cette proposition a été validée le 02 septembre 2011

Aussi, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à l'association "Groupement Uni des Galeries Indépendantes (GUDGI)" une subvention complémentaire de 5 000 euros

- **DIRE** que cette dépense sera imputée au budget de la Ville 9233 – 6574 – 3513 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2011.993 - CULTURE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION
"GROUPEMENT UNI DES GALERIES INDEPENDANTES" (GUDGI)**

Présents et représentés	:	49
Présents	:	40
Abstentions	:	0
Non participation	:	0
Suffrages Exprimés	:	49
Pour	:	49
Contre	:	0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 28/09/2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**